



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

heure d'été et heure d'hiver

Question écrite n° 53044

Texte de la question

M. Guillaume Chevrollier attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur l'impact du changement d'heure sur les enfants. En effet, le changement d'heure de fin mars entraîne un lever plus matinal alors que les enfants parviennent rarement à se coucher une heure plus tôt le soir pour récupérer. Cette heure d'été, en décalage de deux heures par rapport au soleil, n'est donc pas sans conséquences sur la fatigue des élèves, d'autant plus que ceux qui subissent la réforme du rythme scolaire ne peuvent plus dormir le mercredi matin. Il lui demande si le Gouvernement entend revenir sur ce changement d'heure, dont les effets en économie d'énergie ne sont pas prouvés, alors que les effets sur la fatigue sont réels.

Données clés

Auteur : [M. Guillaume Chevrollier](#)

Circonscription : Mayenne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 53044

Rubrique : Heure légale

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er avril 2014](#), page 2913